

Eurofactor Invoice Discounting (IDS) Avec Recours (Sans Assurance Crédit)

Financement de vos factures: la gestion du poste clients reste entre vos mains !

Pourquoi souscrire ?

Pour améliorer votre liquidité

- Jusqu'à 90 % du montant de vos créances disponible immédiatement
- Un financement flexible, le volume de financement croît au même rythme que votre chiffre d'affaires
- Une gestion simplifiée de votre trésorerie grâce à un flux de financement continu
- Une ressource complémentaire à vos lignes bancaires

Pour accroître votre potentiel de croissance

- Augmentez votre potentiel de vente en adaptant les conditions de paiement de vos clients nationaux et internationaux
- Bénéficiez de conditions de paiement plus avantageuses auprès de vos fournisseurs
- Augmentez vos capacités d'investissement sans impacter vos lignes de crédit bancaire

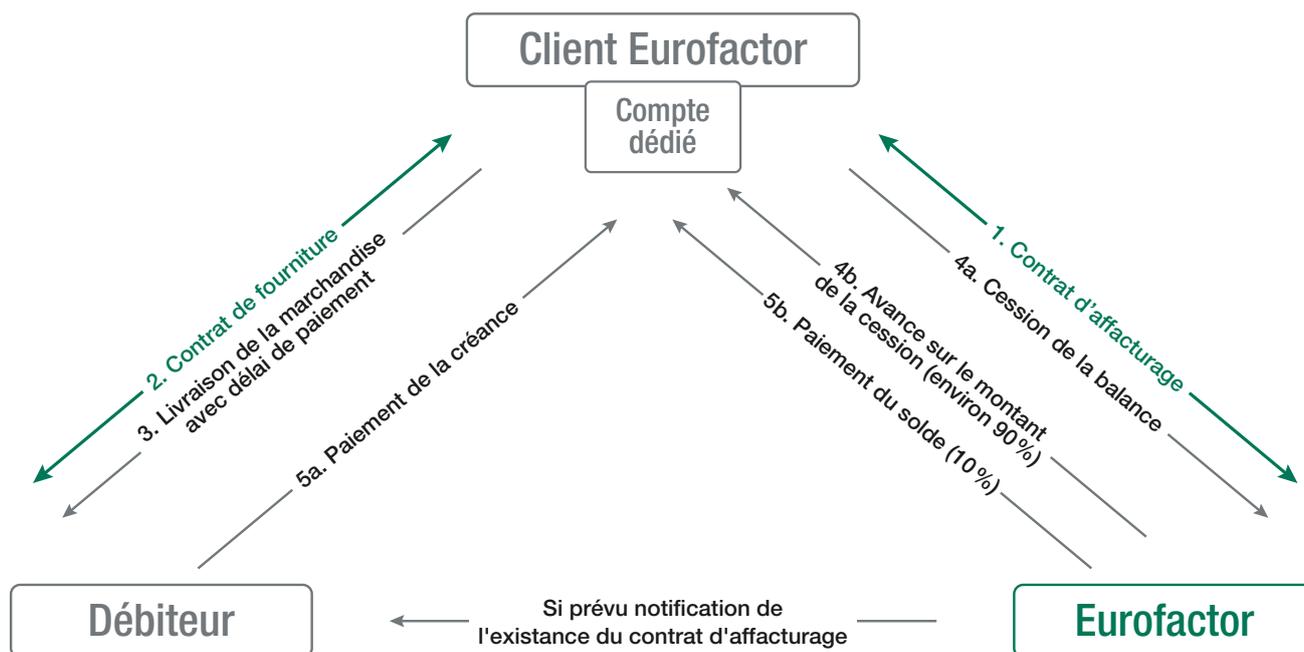
Pour sécuriser votre croissance

- Un examen régulier de la solvabilité de vos clients (limite de financement)
- Grace à nos partenaires internationaux, sur votre demande la possibilité d'une gestion contentieuse partout dans le monde

Une information en continu

- Avec Eurofactor Online (EOL), toute l'information est accessible en ligne
- Des reportings quotidiens et mensuels
- Des courriers d'information réguliers

Comment cela fonctionne-t-il ?



Procédure

1. Le contrat Eurofactor Invoice Discounting peut être notifié ou confidentiel. Dans le cas d'un contrat notifié, vos clients (débiteurs) sont informés de l'existence du contrat d'affacturage. Dans le cas d'un contrat confidentiel, ils n'ont pas connaissance que vos créances ont été cédées à Eurofactor.
2. Vos créances ne sont pas assurées mais un suivi de vos clients est réalisé sur base des limites de financement.
3. Il n'y a pas d'impact dans votre comptabilité clients dans le sens où vous continuez à émettre vos factures clients.
4. Nous procédons à l'achat de vos créances et vous versons immédiatement, en moyenne, 90% du montant des créances cédées TVA incluse. Le solde restant n'est pas financé et conservé jusqu'au paiement des factures à l'échéance. Cette « garantie » permet de couvrir les non valeurs éventuelles (avoirs, déductions, escomptes...).
5. Le paiement des factures par vos débiteurs s'effectue sur un compte bancaire ouvert au nom de votre entreprise et nanti au seul usage et bénéfice d'Eurofactor dans le cas d'un contrat confidentiel. Dans le cas, d'un contrat notifié, les paiements de vos débiteurs se font sur un compte dédié Eurofactor. La part non financée vous est versée lors du paiement de l'intégralité de la facture.